

caractère figurait d'ailleurs dans la diagnose du genre, mais ne se retrouve pas chez les espèces indiennes décrites par C.G. CHAMPION, notamment chez *C. testudo* CHAMPION (Entom. Mag., 1923, LIX, p. 222).

Résumé

Quelques espèces d'Asie appartenant à la collection PIC sont redécrites et les édésages sont figurés.

Ptilodactylidae :

Eulichas obscurus et *Ptilodactyla rufoscutum* PIC appartiennent respectivement aux genres *Epilichas* et *Drupeus* WHITE.

Limnichidae :

Limnichus orientalis MOTSCHULSKY de Ceylan et *Limn. biroi* PIC de Nouvelle Guinée sont placés dans le genre *Pelochares* MULSANT.

Trois espèces nouvelles sont décrites :

Pelochares horni, *Pel. ceylanicus* de Ceylan et *Limnichus falsus* des Indes orientales.

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

A PROPOS D'HYDRAENA S. STR. STERNALIS REY (COL. HYDRAENIDAE)

par Emile JANSSENS (Bruxelles)

La description de cette espèce dans le Bulletin des Séances de la Société Entomologique de France de 1893 est une justification par C. REY de la dénomination *in-litteris* d'une *Hydraena* nouvelle trouvée dans le département de l'Ain, au Pont-de-Gévrioux, Bas-Bugey. L'insecte appartient manifestement au groupe (ou, selon d'ORCHYMONT, au phylum) *riparia*, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les caractères anatomiques externes et l'armature génitale du ♂.

La description de REY ne fait point état de la structure de l'armature génitale ♂, ce qui avait porté GANGLBAUER à considérer *H. sternalis* tout au plus comme une variété d'*H. riparia*. C'est d'ORCHYMONT (1) qui a fait justice de cette opinion sur la foi des caractères présentés par les genitalia ♂. Reconnaissons toutefois que les caractères utilisés par REY suffisaient à eux seuls pour affirmer l'institution de l'espèce *H. sternalis* distincte d'*H. riparia*. A la fin de l'étude que nous venons de citer, le même auteur donne un aperçu de l'aire de dispersion d'*H. sternalis* : on la trouve, bien entendu, en France, mais aussi en Belgique, d'où on signale des exemplaires originaires de Bauche, Froidchapelle-Virelles, Nisramont et Celles. En dehors de France et de Belgique, elle est signalée des Balkans et de Russie (Oural).

Mais voici qu'en 1951, J. HRBACEK, publiant une revue des espèces du genre *Hydraena* sur le territoire de la République tchécoslovaque (2), institue une espèce nouvelle sous le nom

(1) *Contribution à l'étude des Hydraena du nord de la France*, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg. X, 1934, n° 46, 23-26, pl. 1, fig. 10.

(2) *Acta Societatis Entomologicae Cechosloveniae XLVIII*, 1951, 201-226, voir p. 211, tab. II, fig. 6.

d'*H. bohémica*. Cette espèce correspond en tous points à la description classique d'*H. sternalis*, mais l'armature génitale ♂ diffère par quelques détails dont on pourrait peut-être discuter la consistance à première vue : nous y reviendrons.

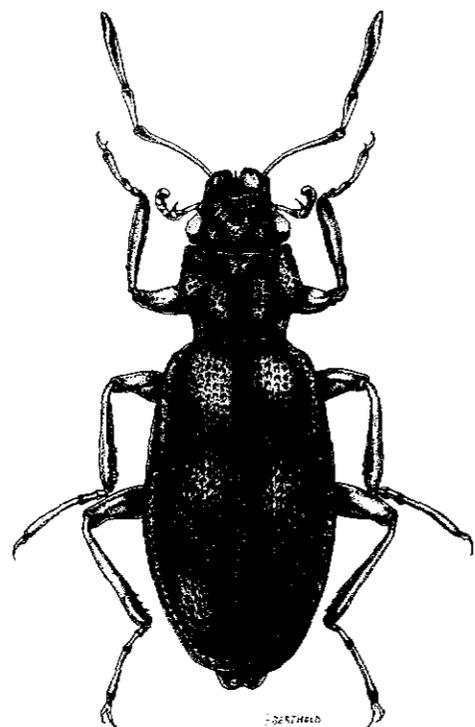


FIG. 1. — *Hydraena sternalis* REY

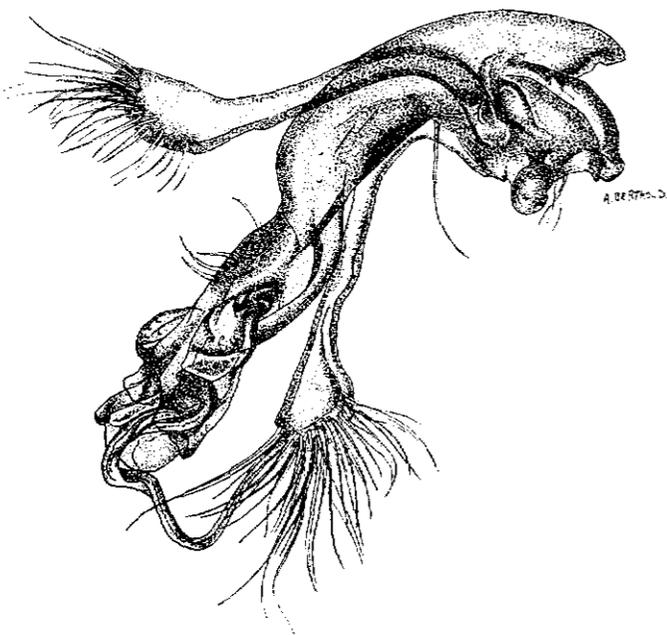


FIG. 2. — Armature génitale ♂ d'*Hydraena sternalis* REY



FIG. 3. — Armature génitale ♂ d'*Hydraena sternalis-bohemica* HRBACEK

Enfin, G. BINAGHI, dans une de ses études consacrées aux *Hydraena* italiennes (3), décrit à son tour en 1958 une espèce nouvelle qu'il intitule *H. cisalpina*. Dans l'ignorance du travail de HRBACEK, il ne s'aperçoit point que les caractères de sa

(3) Boll. Soc. Ent. Ital. LXXXVIII, 1958, 80-81 ; LXXXIX, 1959, 82, fig. 1-2.

cisalpina — y compris les genitalia — correspondent exactement à ceux d'*H. bohémica*. Depuis lors, il a dû se rendre compte de cette identité, car il a fait de son espèce *cisalpina* une sous-espèce de *bohémica*.

Tout ceci crée une situation assez embrouillée. D'abord, nous ne croyons pas que la *cisalpina* de BINAGHI soit une sous-espèce de la *bohémica* de HRBACEK. S'il fallait donner à l'une des unités ci-dessus le statut de sous-espèce, ce serait bien plutôt à la *bohémica* de HRBACEK, à savoir comme sous-espèce de *sternalis*, étant donné le caractère modeste des différences séparant les deux formes (voir nos figures 2 et 3).

Il y a une chose qui nous frappe : c'est que toutes les sous-espèces qu'on nous présente dans la littérature entomologique sont toujours basées sur des caractères externes ; pourquoi ne pourraient-elles l'être sur des caractères d'anatomie interne ? Et notamment sur de légers détails de structure des armatures génitales ? Rappelons que D'ORCHYMONT (*op. cit.*, 26) n'écartait point la possibilité de croisements entre *H. sternalis* et *H. riparia* : or, la différence de structure des édéages entre les deux espèces sont bien plus grandes qu'entre *H. sternalis* et *H. bohémica*. Répétons aussi que les caractères externes sont identiques chez ces deux dernières formes.

Il faut reconnaître toutefois que les caractères signalés par HRBACEK et par BINAGHI, et qui concernent surtout les paramères (voir nos figures 2 et 3), pour futiles qu'ils puissent paraître, n'en manifestent pas moins une remarquable régularité. Après dissection d'un nombre considérable de *sternalis* de la collection D'ORCHYMONT, nous avons constaté 1°) que la grande majorité de ces *sternalis* présentaient les formes attribuées à *bohémica*, et 2°) que les dites formes de *bohémica* étaient toutes méditerranéennes ou balkaniques, ces dernières poussant une pointe en Tchécoslovaquie. L'impression d'un clivage dans l'espace pourrait ainsi nous faire conclure à l'existence de deux formes géographiques de l'espèce *sternalis*, dont l'une, qu'il ne serait point indispensable d'intituler *bohémica*, serait méditerranéenne et balkanique, et l'autre (typique) plus septentrionale et limitée jusqu'à plus ample informé au centre et au nord de la France et à la Belgique.

Nous nous trouvons ici devant un cas limite, et nous estimons qu'il n'est point encore possible de conclure à une solution définitive de la question. Il nous semble : 1°) qu'il convient de revoir

tous les exemplaires définis jusqu'à présent comme *H. sternalis* ; 2°) que nous devons contester le statut d'une sous-espèce *cisalpina* tant que BINAGHI ne nous aura pas donné d'arguments convainquants pour justifier la consistance d'une telle coupe ; 3°) que nous pouvons peut-être admettre une espèce *H. bohémica* si l'on décide que des caractères même fort ténus dans la structure de l'armature génitale font autorité en cette matière s'ils se présentent *ne varietur* avec une parfaite régularité et dans un domaine géographique bien délimité par rapport à celui de l'espèce voisine. Quant à la notion de sous-espèce, elle nous paraît suspecte en principe, à cause de son caractère ambigu, et certainement d'application discutable lorsqu'il s'agit du genre *Hydraena*.

Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.